



PREUVE DE DEPOT N° A-7-VC17IHRX5

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

GAEC HOUX christian et Jérôme	
9 LES GRANDES ROTTES	
37140	RESTIGNE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Ancien exploitant : GAEC HOUX christian et Jérôme

Date effective du changement d'exploitant : 01/11/2016

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : EARL HOUX christian et Jérôme

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 20/07/2017

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : NON

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.